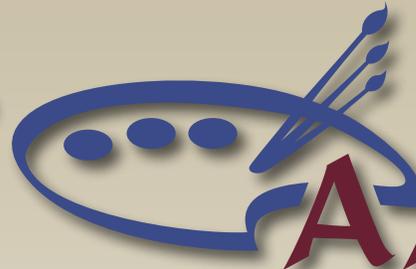


Février 2011

Babill'



AAPARS

Un monde de créativité !

ASSOCIATION DES ARTISTES-PEINTRES AFFILIÉS DE LA RIVE-SUD C.P. 261, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P9

PROCHAIN EXPOSÉ TECHNIQUE - lundi, le 7 mars 2011
Centre Marcel-Dulude, 530, boul. Clairevue Ouest, St-Bruno J3V 6B3 DÈS 18 H 45

LES PRODUITS GOLDEN

Présentation de Mélanie Matthews
www.goldenpaints.com

Le système des acryliques GOLDEN est tout à fait unique dans le secteur de la peinture, tous les produits GOLDEN étant compatibles entre eux. Les gammes Heavy Body, Fluid et Airbrush peuvent être utilisées ensemble ou mélangées à l'un ou l'autre de nos additifs, gels ou médiums. C'est là l'incroyable avantage du système acrylique de GOLDEN. Les peintures peuvent être mélangées pour obtenir la viscosité ou couleur souhaitée. De nouvelles combinaisons de techniques et applications peuvent être explorées. En se prêtant au mélange et à l'assortiment de nos lignes de produits, les artistes peuvent arriver à des résultats intéressants et souvent inattendus.

GOLDEN a toujours concentré ses efforts au profit des artistes professionnels. Répondre aux demandes des professionnels nous a encouragés à viser les plus hautes normes de qualité pour tous nos produits. Nous utilisons des pigments uniques dans pratiquement toutes nos couleurs et nous nous efforçons constamment d'identifier comment rester la société qui offre la plus haute charge de pigments sur le marché.

Démonstration Lundi, le 7 mars 2011

Présentation interactive :

- Le progrès de la technologie en acrylique;
- Avancées en pigments modernes;
- Mise à jour sur la santé et sécurité.

Des échantillons gratuits (assortiment de produits Golden d'une valeur de 50\$ ch. *) seront remis à chaque participant avec un cartable d'information en français.

*Les participants devront cependant remplir une évaluation à la fin de la démonstration

Assemblée générale annuelle – 7 mars 2011

La grande salle du Centre Marcel-Dulude, 530 boul. Clairevue ouest, Saint-Bruno-de-Montarville, 19 h 15

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et quorum
2. Nomination du Président et du Secrétaire de l'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 mars 2010
5. Mot de bienvenue du Président et rapport des activités de 2010
6. Lecture et adoption des états financiers
7. Nomination d'un Président d'élections
8. Présentation des membres du Conseil d'administration par le Président d'élections
9. Élection des membres du Conseil d'administration et nomination des relationnistes
10. Ratification des actes
11. Remerciements aux membres sortants
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

Aussi:
Marché aux puces
détails en page 9

Postes en élection

Vice-président (e)	Danielle Tremblay
Secrétaire	Claudette Sicotte
Directeur (trice) aux expositions	Lorraine Arsenault
Directeur (trice) au Développement des artistes	Colette Legrand
Directeur (trice) publicité et communications	Vacant

Relationnistes : (6)	Lysette Brière, Estelle Brissette, Yolande Morissette, Geneviève Desrochers, Isabelle Dessureault et Denise Drapeau.
----------------------	--

Exposé technique du 7 février 2011 Édith Rémy

Artiste-peintre - Acrylique
www.edithremy.com

Sa peinture pose un regard intimiste sur les scènes de la vie quotidienne. Faisant appel à l'expression plutôt qu'à la réalité, elle invente les couleurs des lieux et utilise une perspective aérienne plutôt que linéaire. Empruntées au maniérisme, les formes humaines y prennent parfois des dimensions exagérées ou difformes, imposant ainsi leurs présences à l'œuvre.

L'archéologie, les anciennes civilisations ou la préhistoire sont des champs de connaissance qui nourrissent sa démarche. Elle illustre abondamment ses œuvres par leurs symboles, leurs signes ou leurs écritures. Ses thèmes trouvent leur source dans la nature, les différentes cultures. Elle est attirée par le mystère, l'inconnu, l'être humain et son environnement. Elle explore l'essence des êtres et des choses. Elle crée des atmosphères de couleur chaude, laissant des espaces indéfinis et suggestifs...



Démonstration 4 Avril 2011 Littorio Del Signore

Artiste-peintre - Huile
www.balcondart.com

Littorio Del Signore est né à Sulmona, en Italie, le 18 octobre 1938. En 1976, alors qu'il vient au Québec en touriste pour assister aux Jeux Olympiques, Littorio Del Signore a un coup foudre pour Montréal, le Québec et le reste du pays. Deux ans plus tard, il débarquera à Mirabel avec sa famille, choisissant Montréal pour s'établir.

Magicien de la lumière, il interprète magistralement les paysages ruraux, ceux de villes, les ruelles avec des enfants qui jouent au hockey. Il peint aussi de manière admirable les natures mortes et les nus. Quel que soit le sujet, Del Signore donne à ses tableaux cette touche impressionniste si singulière et reconnaissable qui le classe parmi les grands peintres contemporains.



VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'AAPARS

Jacques Landry, président
famille_landry00@sympatico.ca 450 461-3796

Danielle Tremblay, vice-présidente, co-responsable des expositions
danou.lynn@videotron.ca 450 446-5208

Michel Côté, trésorier, co-responsable des ateliers de modèles vivants
mcote.ca@videotron.ca 450 676-6581

François Gagnon, directeur au développement culturel
amigo3@videotron.ca 450 674-4821

Lorraine Arsenault, directrice aux expositions
arseneaux@sympatico.ca 450 461-0114

Lise Masson, directrice au recrutement
ll.masson@sympatico.ca 450 649-1454

Colette Legrand, directrice au développement des artistes
legrandcol@hotmail.com 450 441-2745

Claudette Sicotte, secrétaire
cerclo@videotron.ca 450 646-3001

Pauline Lysight, directrice à la formation
polenchka@hotmail.com 450 616-3776

Stéphane Bergeron, directeur au journal
stephberg@webfocusdesign.com 450 536-8504

Message important

Si vous désirez faire paraître une annonce dans le BABILL'AAPARS DE MARS, vous devrez la faire parvenir au plus tard le **24 février** à Stéphane Bergeron à l'adresse suivante :
stephberg@webfocusdesign.com

Francine Leroux, coordonnatrice des expo-solo
francine-leroux@sympatico.ca

Carole Gagnon, responsable galerie virtuelle
carole-anne-art@videotron.ca

Vos Relationnistes à l'AAPARS

Jacqueline Alain.....	450.441.2085	Isabelle Dessureault.....	450.653.4548
Nicole Béland.....	450.619.6035	Denise Drapeau.....	450.536.0445
Hugo Bellemare.....	450.649.4204	Denis Hardy.....	450.441.7913
Monique Borduas Cantin.....	450.922.9655	Lise Martineau.....	450.441.5303
Estelle Brissette.....	450.467.8581	Yolande Morissette.....	450.467.8144
André Brisson.....	450.653.1947	Lysette Brière.....	450.469.4638
Françoise Jeker.....	450.447.0907	Sylvie Desroches.....	450.468.1071
Geneviève Desrochers.....	450.468.1441	Sylvie Boisvert.....	450.465.0427
Caroline Cloutier.....	450.649.2104	Danielle Thérout.....	450.447.3980

L'Exposition Printanière de l'AAPARS

Les 30 avril et 1er mai 2011 à Mont-St-Hilaire

Tout comme l'année dernière, c'est au Pavillon Jordi-Bonet à la salle communautaire « La Nature en Mouvement » de Mont-St-Hilaire, que se tiendra l'Exposition Printanière de l'AAPARS 2011. C'est avec enthousiasme que nous vous offrons l'opportunité d'exposer dans ce très bel endroit qui avait fait le bonheur de tous l'année dernière. Il y aura un vernissage le samedi 30 avril à 15h. Inscrivez-vous dès maintenant et créer vos plus belles œuvres afin d'offrir aux visiteurs une exposition à la hauteur de votre talent.

L'exposition est offerte uniquement aux membres en règle de l'AAPARS au moment de l'inscription et de l'exposition. Le coût est de 75 \$ pour deux surfaces d'exposition juxtaposées et disposées à angle de 90°. Chaque surface de panneau troué mesure environ 48 pouces de large par 72 pouces de haut. Les sites sont attribués par tirage au sort à l'arrivée des exposants.

Les inscriptions se font uniquement par la poste du 7 février au 25 mars 2011. Sera considérée comme inscrite toute personne dont nous recevons obligatoirement la fiche d'inscription ci-jointe accompagnée du paiement libellé au nom de l'AAPARS daté au plus tard le 25 mars 2011. Il n'y aura aucun remboursement si vous annulez votre participation après cette date.

Le nombre de places étant limité à une cinquantaine d'artistes, la priorité est accordée aux premiers inscrits (le tampon de la poste faisant foi de la date d'inscription). Les artistes dont l'inscription ne sera pas retenue, en raison des places limitées, seront avisés par la poste au plus tard le 8 avril. Les exposants confirmés recevront leurs cartons d'invitation, cartels, protocole, etc. par la poste deux semaines avant l'exposition.

Les artistes intéressés à peindre sur place devront l'indiquer sur la fiche d'inscription. **AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ ET TOUS LES PRODUITS DEVRONT ÊTRE INODORES.**

Nous vous prions de consulter le protocole d'entente ci-joint pour connaître les règlements et conditions de l'exposition. Tout manquement pourrait vous enlever votre droit d'exposer.

Nous avons un urgent besoin de bénévoles pour faire de cette exposition un succès. Que ce soit pour une heure ou une journée, avant, pendant ou après l'exposition, chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une heure de son temps en tant que bénévole. L'horaire et la tâche seront établis par la responsable des bénévoles de l'exposition.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter :

Lorraine Arsenault

Directrice des expositions

AAPARS

Danielle Tremblay

Vice-présidente et Co-directrice des expositions

AAPARS



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____
 n° civique rue ville code postal

Numéro de téléphone (rés.) : _____ Numéro de téléphone (bur.) : _____

Courriel : _____

(Pour recevoir la confirmation de votre inscription ainsi que l'envoi des cartels et cartons d'invitation en format électronique)

Date de renouvellement de votre carte de membre : _____

Avez-vous l'intention de peindre sur place lors de l'exposition? Oui Non

AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ ET TOUS LES PRODUITS DEVRONT ÊTRE INODORES.

Pour réserver mes deux surfaces d'exposition juxtaposées, vous trouverez ci-joint, mon paiement au montant de **75 \$** libellé au nom de l'AAPARS, daté au plus tard le 25 mars 2011 et posté à cette adresse :

AAPARS
Casier postal 261
Saint-Bruno-de-Montarville, Qc
J3V 4P9

Priorité accordée aux premiers inscrits d'après le tampon postal.

Renouvellement : Si vous désirez envoyer votre renouvellement en même temps que votre inscription, veuillez s'il vous plaît faire **deux (2) chèques différents** afin de faciliter le travail des bénévoles.

Photos demandées : Pour ceux et celles qui le désirent, dans le but de publiciser l'exposition sur notre carton d'invitation, ou tout autre publication, veuillez nous envoyer une ou deux photos de vos œuvres **obligatoirement numérisées** en format jpeg et envoyées par courriel à l'adresse suivante : arseneaux@sympatico.ca.

Plusieurs œuvres seront sélectionnées. Notez que pour créer un montage avec ces oeuvres, nous devons probablement effectuer une coupe partielle de vos œuvres.

S.O.S. bénévoles :

Pour la réussite de notre exposition, nous avons besoin de votre aide pour l'accueil, l'emballage, la paperasse, la correspondance, la publicité, la distribution des affiches, l'installation, la cantine, la recherche de commanditaires, la rédaction etc. **Que ce soit pour une heure ou une journée, avant, pendant ou après l'exposition, chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une heure de son temps en tant que bénévole.**

Je suis disponible pour vous aider à : _____

DATE : Samedi et dimanche, les **30 avril et 1er mai 2011**
ENDROIT : Pavillon Jordi-Bonet
Salle « La Nature en Mouvement »
99, rue du Centre Civique
Mont-St-Hilaire J3H 4X4

INSTALLATION : Samedi le 30 avril à 8h30

Objet de l'entente :

1. L'artiste garantit que les œuvres exposées sont originales, créées par lui et qu'elles ne sont pas des copies ou reproductions en tout ou en partie d'une œuvre d'un autre artiste (voir la définition d'une copie et d'une reproduction au verso).
2. L'artiste a la responsabilité d'installer lui-même ses œuvres entre 8h30h et 9h45, samedi le 30 avril, à l'endroit qui lui est assigné par tirage au sort au moment de son arrivée. Si à 9h45 l'accrochage n'est pas terminé, l'artiste ne sera plus considéré comme exposant à cette exposition.
3. **L'artiste ne doit occuper que l'espace qui lui est assigné par tirage au sort.** Les œuvres ne doivent en aucun cas dépasser les surfaces d'exposition afin de ne pas nuire à ses voisins.
4. **RIEN NE DOIT ÊTRE LAISSÉ SUR LE SOL (ex. : sac à main, bouteille d'eau, boîte à lunch etc.)**
5. **L'artiste qui peint sur place doit utiliser des produits inodores afin de ne pas nuire aux visiteurs et aux autres artistes. AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ.**
6. L'artiste s'engage à être présent pendant **toute** l'activité, à assurer la surveillance de ses œuvres ou à déléguer quelqu'un pour le faire à sa place (samedi de 9h45 à 18h et dimanche de 10h30 à 17h).
7. Si une œuvre est livrée sur place durant l'exposition, il peut la remplacer ou redispser ses œuvres. Tous les artistes devront attendre obligatoirement à 17h le dimanche avant de décrocher leurs œuvres.
8. **Les petites tables de toute sorte n'étant pas permises,** l'association fournira une tablette (environ 8" x 30") installée au bas d'une des surfaces d'exposition. L'artiste pourra y déposer portfolio et cartes de visites, ou quelques produits dérivés de ses œuvres comme cartes de souhait ou signets.
9. L'artiste s'engage à respecter les consignes suivantes :
 - Disposer ses oeuvres de façon esthétique en laissant au moins 3 pouces entre chacune;
 - **Pour le respect de vos œuvres et de vos acheteurs potentiels, toutes les oeuvres doivent être encadrées (encadrements en très bon état) ou présentées sur une toile galerie (minimum 1 pouce d'épaisseur) aux côtés peints proprement et sans broche apparente. La présentation des œuvres à vendre doit être de qualité et votre encadrement fait partie de l'ensemble. Nous nous réservons le droit de faire retirer une œuvre dont l'encadrement serait endommagé.**
 - Fournir les crochets spéciaux pour panneaux troués pour suspendre ses œuvres ainsi que sa gommette pour les cartels et l'affichette à son nom;
 - Inscrire clairement sur les cartels fournis par l'association : nom de l'artiste, titre de l'œuvre, dimensions de l'œuvre sans l'encadrement, médium et prix;
 - Utiliser le matériel d'identification fourni par l'AAPARS pour identifier son espace;
 - Ne rien accrocher d'autre que ses oeuvres sur ses panneaux;
 - Manipuler avec délicatesse le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS;
 - Seul le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS sera accepté, ceci afin de respecter les limites de voltage des locaux loués;
 - Enregistrer ses ventes à la table des ventes pour statistiques uniquement, l'AAPARS ne retenant aucun pourcentage sur les ventes;
 - Participer à la rotation au bureau des ventes et à l'accueil des visiteurs selon l'horaire défini, au besoin;
 - Remettre les lieux tels qu'ils étaient à son arrivée.

10. L'artiste dégage l'AAPARS ainsi que la ville de Mont-St-Hilaire de toute responsabilité en ce qui a trait au feu, au vol, aux bris et/ou dommages de ses œuvres et il en assume lui-même les pertes, le cas échéant.
11. L'artiste a lu ce protocole d'entente **recto verso** et s'engage à le respecter, faute de quoi il pourrait se voir refuser le droit d'exposer.

Copie, reproduction ou étude?

Dans le but d'accréditer notre association sur le plan culturel, nous nous devons de clarifier la situation face aux copies et reproductions d'œuvre d'art afin de faire respecter les droits d'auteur, tant des artistes peintres que des photographes.

Ainsi toute œuvre exécutée à partir d'une œuvre d'un autre artiste que soi-même, ou d'une photographie autre que la sienne sans autorisation écrite du photographe ou de sa succession, ne pourra pas être exposée lors des expositions organisées par l'AAPARS même si l'auteur est décédé depuis plus de 50 ans.

Une copie est une reproduction exacte d'une œuvre d'art en tout ou en partie. Une œuvre d'art est également une

reproduction si elle représente exactement une photographie prise par une autre personne que l'artiste sans son autorisation. En d'autres mots, reproduire en peinture une photographie prise dans un calendrier, une revue, un journal, *etc.* est une reproduction.

Une étude est l'ensemble des travaux, (esquisses, essais de couleurs, dessins, ...) qui précèdent et préparent l'exécution d'un projet, en l'occurrence, une œuvre.

Cependant tout artiste peintre peut s'inspirer de plusieurs éléments pris ici et là dans différentes œuvres et photos pour en faire une nouvelle œuvre ou composition tout à fait différente, originale et personnelle.

« *La courtoisie, l'entraide et la bonne humeur sont toujours de bon aloi entre tous les partis.* »

Dès son arrivée, l'artiste doit remettre ce document signé aux responsables de l'accueil, samedi le 30 avril à 8h30.

Je _____ certifie avoir reçu et lu le protocole d'entente
(LETTRES MOULÉES)

et m'en déclare satisfait.

(SIGNATURE DE L'ARTISTE EXPOSANT)

(DATE)

(SIGNATURE DU REPRÉSENTANT DE L'AAPARS)

(DATE)

ATELIER DE MAROUFLAGE

avec Louisa Nicol

Cette talentueuse artiste nous fera découvrir tous les secrets du marouflage, technique de support et de finition pour les œuvres sur papier qui a l'avantage d'éliminer l'utilisation de verre pour l'encadrement.

Se prêtent bien au marouflage : les œuvres à l'aquarelle, au crayon, à l'encre de chine, à la sanguine, au fusain, à l'acrylique, aux médiums mixtes, à l'huile. Seul bémol, la gouache.

Pierre Alechinsky est un bon exemple d'artiste qui a utilisé cette technique pour ses nombreuses œuvres à l'encre de Chine :

L'atelier aura lieu samedi et dimanche les 19 et 20 mars 2011

au Centre communautaire de Saint-Bruno

53, chemin de la Rabastalière est, Salle 127

De 9 h 30 à 16 h 30

La liste du matériel nécessaire et le trajet seront fournis aux personnes inscrites

On peut apporter son dîner (réfrigérateur et micro-ondes sur place)

Coût : Membres : 190 \$ pour les 2 jours, chèque au nom de l'AAPARS

Non-membres : ajouter 40 \$ pour la carte de membre annuelle

Minimum 10 personnes - Maximum 12 personnes

S'inscrire avant le 9 mars 2011

La réception du chèque et de la fiche confirme votre inscription.

Pour information : Pauline Lysight, directrice à la formation 450-616-3776 ou polenchka@hotmail.com

Fiche d'inscription

Atelier de formation sur le marouflage

avec Louisa Nicol au Centre communautaire de Saint-Bruno

Samedi et dimanche les 19 et 20 mars 2011 de 9 h 30 à 16 h 30

S'inscrire avant le 9 mars 2011. Aucune remise ne sera faite après cette date.

Membres : 190 \$ pour les 2 jours / Non-membres : ajouter 40 \$ pour la carte de membre.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Nos téléphone : résidence: _____ bureau: _____

Adresse de courriel pour recevoir l'information : _____

CARTE DE MEMBRE : Ci-inclus chèque au nom de l'AAPARS au montant de 40 \$ _____

ATELIER : Ci-inclus fiche d'inscription et chèque au nom de l'AAPARS au montant de 190 \$ _____

Poster le tout à : Ateliers de formation, AAPARS, C.P. 261, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P9

EXPOSITIONS ET COMMUNIQUÉS

France Bellavance

vous invite à une exposition collective dans le cadre du « Mois de l'histoire des noirs » du **1 février au 4 mars 2011**.

Aux deux boutiques « **Georges Laoun opticien** » 4012 Saint Denis et au 1368 Sherbrooke Ouest (juste à côté du Musée des Beaux-Arts), Montréal.

Le vernissage aura lieu le mardi 15 février /11 au 4012 St-Denis, Montréal de 18 h 00 à 20 h 30



11 et 12 juin 2011

Organisé par 2 membres de l'AAPARS :

Caroline Cloutier Présidente Fondatrice

Karine Molloy Vice-Présidente

La date limite d'inscription est le 1er mars !

www.facste-julie.blogspot.com pour tous les détails.



Anne Breton - Danielle Cornellier - Lucie Doyle - Nicole Henault - Céline Morel et Guylaine Ruel

font partie d'un groupe d'artistes qui vous offrent "**Charme Printanier**"

au Centre Culturel de Beloeil, 620 rue Richelieu **les 3, 4, 5 et 6 mars 2011**

Vernissage le **Mercredi le 2 mars de 19 h à 21 h**

Heures d'exposition: jeudi 17 h à 21 h - Vendredi 17 h à 22 h - samedi 13 h à 22 h - dimanche 13 h à 17 h

Mariette Lessard

C'est avec plaisir que je vous invite à une exposition de mes oeuvres

Du 28 février au 23 mars 2011

à la **Bibliothèque de Ste-Julie**
1600, chemin du Fer à Cheval
Ste-Julie

Lundi au jeudi de 13 h à 21 h
vendredi de 10 h à 21 h
samedi de 10 h à 17 h
dimanche de 13 h à 17 h

Tél.
450-649-4148

Courriel:
marilessard@videotron.ca



INVITATION – EXPOSITION & VERNISSAGE



François Gagnon - Artiste-peintre "fusionniste"



en collaboration avec



vous invitent à l'exposition et au vernissage des oeuvres des artistes-peintres

François Gagnon et Gilles Paquin

chez Remax Actif Inc. Agence Immobilière
1592, rue Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville, 450-461-1708

Exposition: du 16 février au 16 mars 2011
Vernissage: Vendredi 18 février de 19h à 21h

Les artistes s'engagent à remettre 25% du prix des ventes à Opération Enfant-Soleil



Gilles Paquin - Artiste-peintre

nos «bonheurs d'occasion»

Diane Lacombe • PEINTRE
Alain Dionne • SCULPTEUR

•••• info 514.232.1513

EXPOSITION
FÉVRIER

- mardi 22
 - 11h à 21h
- mercredi au samedi 23 au 26
 - 11h à 22h
- dimanche 27
 - 11h à 17h

1040, rue Marie Anne
Montréal



Avis aux artistes qui seraient intéressés à participer au

Symposium de peinture L'ART EN FÊTE

Dates du symposium :

samedi 30 juillet et dimanche 31 juillet 2011

Coût pour l'inscription :

\$70,00

Endroit :

Terrains de l'Église St Hubert
5310 Chemin de Chambly à St-Hubert.

Vous trouverez les informations et le formulaire de participation sur le site

www.lartenfete.com

Pour plus d'informations :

Josée Chevrier (450) 677-7867

webfocus design

le web à échelle humaine

Gardez le **plein contrôle** sur le contenu et les mises à jour de votre site et de votre blogue.

Consultez-moi pour un site Web **unique**, **efficace** et **abordable** construit sur la plateforme de publication personnelle la plus populaire et conviviale:

WORDPRESS

Stéphane Bergeron

450.702.0607

www.webfocusdesign.com

MARCHÉ AUX PUCES

Veillez noter que le soir de l'assemblée générale, un « **marché aux puces** » sera organisé dans le grand hall d'entrée du centre Marcel-Dulude. Si vous désirez vous départir de tout matériel d'artiste : exemples : livres concernant l'art, chevalets, tubes de peinture etc., vous devez simplement réserver un espace sur une table en communiquant avec :

Danielle Tremblay au 450 446-5208 ou danou.lynn@videotron.ca - **C'est gratuit !!!**



SAINT-BRUNO
Ginette Jean

exposera ses oeuvres

8 janvier au
5 mars 2011

2236, boul. Sir-Wilfrid-Laurier Saint-Bruno

Intéressé(e) à exposer chez
St-Hubert vous aussi ?

Veillez contacter

Ghislaine Pilotte

450.583.1045

pilotte.ghislaine@videotron.ca

MERCI À NOS GÉNÉREUX PARTENAIRES

PRINCIPAL (PLATINE)

RE/MAX ACTIF INC.

Agence immobilière

Madame Mance Grégoire, Directrice

1592 de Montarville, Saint-Bruno, J3V 1T7. Tél.: 450-461-1708

MAJEURS (OR)

**Atelier de
Cadres Déry**

1999, rue Nobel, local 4A,
Sainte-Julie J3E 1Z7
450 649-4981



**Bertrand
St-Arnaud**

Député de
Chambly



Mont-Saint-Hilaire
Ville de nature, d'art et de patrimoine

Michel Gilbert, Maire de Mont-Saint-Hilaire

Québec

Nicole Ménard
Députée de Laporte
Ministre du Tourisme
Ministre responsable de la région
de la Montérégie

Ville de
**SAINT-BRUNO
-de-Montarville**



**Plumes
PINCÉAUX**

872, Ruisseau-Barré,
Marieville (Québec) J3M 1P2
450 460-0192

**BLOC
QUÉBÉCOIS**

Carole Lavallée
Députée de Saint-Bruno – Saint-Hubert
5540, chemin de Chambly, bureau 110,
Saint-Hubert (Québec) 450-926-5979

MAGAZIN art

4953, rue Nancy, Pierrefonds
H8Z 1Z9

BMO Banque de Montréal

1560, rue Montarville, Saint-Bruno J3V 3T7
Tél. : 450 653-36247



Pierre Curzi.org
Député de Borduas

PROMENADES ST-BRUNO
VOTRE CENTRE À LA MODE



**COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE LA RIVE-SUD
DE MONTRÉAL**
635, boul. Curé-Poirier O.,
Longueuil 450 677-5203



1191 boul Saint-Bruno
Saint Bruno, QC, J3V6P4
(450) 653-5000

**Desjardins
Caisse du Mont-Saint-Bruno**

1649 Montarville, Saint-Bruno J3V 3T8
450-653-3646

COLLABORATEURS (ARGENT)

**BLOC
QUÉBÉCOIS**

Yves Lessard,
député de Chambly-Borduas

Josée Beaudin,
députée de St-Lambert

Jean Dorion,
député de Longueuil-Pierre-Boucher

Luc Malo,
député de Verchères-Les Patriotes



DAVE TURCOTTE

Député de St-Jean
MARIE MALAVOY
Députée de Taillon

**lerie
galerie 2456**

2456, rue Beaubien Est
Montréal - 514 527-3986



11753, rue Letellier, Montréal,
514 331-9333

**Café
BROSSARD**

10848 av. Moisan,
Montréal, H1G 4N7
514-321-4121

webfocus design

450 702-0607

DeSerres

4055 Boul. Taschereau
Saint-Hubert, J4T 2G8
450-443-6669



ADMIRATEURS (BRONZE)



MONIQUE RICHARD
Députée de Marguerite-D'Youville

ÉMILIE PELLETIER
Député de Saint-Hyacinthe

STÉPHANE BERGERON
Député de Verchères



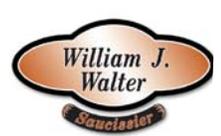
922, rue Laurier,
Beloil
450 467-4637



1600, rue Montarville
Saint-Bruno
450 723-1249



2236 Boul. Laurier
(Route 116) Saint-Bruno
450-461-3971



1380, rue Montarville
Saint-Bruno
450 461-3033